



Association de la laïcité
Morlanwelz

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ
6/69683
P.912287

LE COURRIER LAÏQUE
N°142 février 2016

31
JANVIER

*Apéro
pré-carnavalesque*



18
FÉVRIER

*Conférence-débat
Mangeons-nous
Sans risque ?*



28
FÉVRIER

*Repas
philanthropique
FJL*



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

31 janvier: soumonce générale - Invitation aux membres et sympathisants	p.3
Echos de la soirée Amnesty International du 9 décembre	p.4
Le repas de fêtes du 13 décembre : salle comble	p.6
FEDASIL et MORLANWELZ Action solidaire : la solidarité nous tient à cœur	p.7
Vendredi 19 février à 19h30 : Conférence-débat "Mangeons-nous sans risque ?"	p.9
Jeudis 4, 18 et 25 février : atelier d'art floral	p.10
Lundis 1 et 22 février : atelier d'aquarelle	p.10
Samedi 30 avril : notre premier voyage 2016 au Familistère de Guise et au Resto "Au Ginkgo d'or"	p.11
La démocratie n'est pas optionnelle Rejoignez l'appel à l' Union européenne	p.14
A vos agendas	p.15
Dimanche 28 février : repas philanthropique de soutien à la fête de la Jeunesse Laïque du Centre	p.16

Bureau : Paola Esposito – 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2016

La cotisation annuelle reste fixée à **12 € par membre.**

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez assurer son renouvellement par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2016

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

Le Courrier Laïque

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)

Invitation aux membres et sympathisants



*Dimanche 31 janvier
Soumonce Générale
De 11 à 13 heures
Apéro pré-carnavalesque*

En raison du succès rencontré depuis deux ans, nous renouvelons ce moment festif lié à notre folklore local.

Cet apéro sera accompagné d'airs de fantaisie et de gilles interprétés par un groupe de musiciens bien de chez nous.

Venez partager des moments musicaux pleins de surprises.



Chapeaux et fantaisies vestimentaires sont les bienvenus.



**De 13 à 14heures
Vol-au-vent, riz : 10 €
Sur réservation
jusqu'au mercredi 26
janvier
(064/442326 ou dans
nos locaux)**

Echos de la soirée Amnesty International du 9 décembre dernier



Du 26 novembre au 10 décembre, la Maison de la Laïcité, place Albert 1er, à Morlanwelz avait présenté dans ses locaux une exposition sur le thème « Devoir de regard »; elle avait, en outre, avec la chorale « L'Émilienne » de Morlanwelz, programmé et réservé la soirée du 9 décembre afin de célébrer la journée mondiale des droits de l'homme

du 10 décembre.

Madame Annick Lambot représentait la section de La Louvière, groupe local composé d'environ 10 personnes de tous âges et de toutes conditions, membres d'Amnesty International désireux de se mobiliser pour défendre les droits de l'Homme et de sensibiliser le grand public.

Elle a énoncé les actions entreprises dans la région, entre autre leur participation à la marche organisée à La Louvière le 19 juin 2015 en faveur des migrants, à l'occasion de la Journée mondiale des Réfugiés.

En Belgique francophone, plus de 60 groupes locaux travaillent à la défense et à la promotion des droits humains. Amnesty

International protège son indépendance financière en vendant des bougies et des vignettes.

La chorale « l'Emilienne » qui chaque année et depuis 30 ans, célèbre cet anniversaire, nous a présenté un récital remarquable et ce fut un réel plaisir de les écouter : rien de triste dans leur concert - c'était leur souhait : au contraire, que du bonheur, de la joie, de la bonne humeur, de la chaleur distillée à chaque morceau .





Moment émouvant et larme à l'œil, silence total dans la salle éclairée en grande partie par les bougies en entendant « L'Hymne à l'amour » d'Edith Piaf, et moment de pure gaieté avec « La P'tite Gayole », morceau 100 % représentatif de notre folklore wallon repris en chœur par une salle comble. La chorale « L'Emilienne » est dirigée par Sonia Vanrome et présidée par Bertha Van Kalkerem. La

Maison de la Laïcité, en offrant le verre de l'amitié à l'ensemble des participants, a, comme d'habitude, rempli son contrat de bon accueil, de solidarité et de fraternité. Merci pour cette superbe soirée. On en voudrait encore tant d'autres...

Annette Tilmant



"Lis aujourd'hui, lis demain.
À force de lire, on fait beaucoup de chemin"

PASS'BOOK, C'EST QUOI ?

Pass'Book est un projet visant à récolter des livres pour les 0-12 ans.

Pass'Book c'est aussi une librairie mobile qui sera présente lors d'événements et mise à disposition des enfants qui voudront feuilleter un livre, en emporter un ou en déposer un.

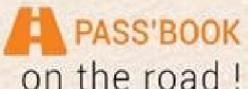
NOS OBJECTIFS:

- Donner une 2ème vie aux livres
- Susciter l'envie de lire chez les enfants
- Sensibiliser au partage et à une consommation responsable

LE PRINCIPE

Vous nous apportez un ou plusieurs livres. Pour chacun d'entre eux, vous recevrez un marque page sur lequel vous pourrez laisser un petit mot. Il voyagera avec votre livre !

Un commentaire, une pensée, une anecdote autour de ce livre,... Votre message arrivera à un enfant qui croisera le chemin de Pass'Book !



Pass'Book sera présent du 20 au 23 avril 2016 au Festival Cités Métisses Bois-du-Luc et sur d'autres événements !
Nous comptons sur vous pour nous aider à récolter un maximum de livres et à partager l'info !

Lieu de dépôt:
Rue de la Loi, 20-22
7100 La Louvière

Le projet vous intéresse ? / Plus d'infos :
Louisa Alfieri - Samira Arras - Tél.: 064/55.90.05 - louisa.alfieri@laicite.net
 Pass'Book







Le repas de fêtes du 13 décembre Salle comble!

Une fois de plus, nos membres et sympathisants furent nombreux à partager le repas organisé par notre Maison de la Laïcité entre les fêtes patronales et celles de fin d'année.



"L'équipe- cuistot" composée de membres du Conseil d'administration et de plusieurs membres de notre maison s'était mise à la tâche tôt le matin afin de préparer puis servir un menu chaque fois renouvelé.

Précisons que, si l'ambiance conviviale était présente autour de chaque table, elle l'était aussi autour des fourneaux : cuisiner est devenu un moment de franche camaraderie pour ces dévoués!

Quelques photos de cette journée valent mieux qu'un long discours. Et, comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro, le repas du dimanche 28 février dont les bénéfices dégagés seront versés au comité organisateur de la Fête de la Jeunesse Laïque vous est déjà proposé.



Yvan Nicaise

FEDASII et "MORLANWELZ Action solidaire" La solidarité nous tient à cœur!

Notre maison a des préoccupations, des engagements qui dépassent nos activités organisées régulièrement. Nous ne vivons pas uniquement entre membres et sympathisants car nous sommes convaincus que la Laïcité a un rôle, une place à tenir dans la cité, au sens large.

FEDASIL, il reste du chemin à accomplir.

Dans notre courrier laïque de novembre 2015, nous faisons écho du succès rencontré suite à notre appel visant à récolter des parapluies et des fournitures scolaires ainsi qu'à la récolte de dons financiers qui nous ont permis l'achat de machines à coudre et de jeux pour les enfants et adolescents.

En période de fêtes, nous avons pu consacrer le reliquat des sommes récoltées à deux interventions :

- Le remplacement et l'achat de nouvelles manettes pour consoles PS3 et de nombreux jeux de seconde main qui ont fait la joie des enfants et adolescents durant les congés de fin d'année et qui continueront longtemps à occuper un de leurs loisirs.

- le mardi 29 décembre, mon épouse et moi avons accompagné 13 enfants de 8 à 13 ans à la patinoire de Charleroi suivi d'un passage dans ce lieu que la plupart de nos enfants connaissent: nous voulons parler du restaurant Quick.

Ce qui paraît banal pour certains enfants est, pour ces jeunes réfugiés, une manière de se sentir de temps en temps pareils aux enfants qu'ils fréquentent dans le milieu scolaire.

Ce fut un après-midi de joie et d'émotions, entre les sourires, les éclats de rires, la découverte d'enfants s'entraînant pour le "lassage" ou le "clipage" des chaussures de patinage, le "poussage" de la chaise à patins de l'enfant handicapée sur la glace, la traduction pour que tous comprennent, des comportements quasi fraternels, pareils à ceux d'une grande famille.



Nous restons à l'écoute de besoins futurs, car ces enfants ne sont pas prêts à retrouver une vie normale et nous ferons encore appel à votre générosité.

25 décembre : un Noël solidaire a été organisé dans notre maison.



Lorsque nous avons été contactés pour mettre nos locaux à la disposition de MORLANWELZ Action solidaire, nous avons participé à la réunion préparatoire organisée à l'initiative de François Devillers, député wallon.

Ce projet a rencontré notre adhésion, car l'objectif était d'inviter des personnes contactées par la Croix-

Rouge de Morlanwelz et le CPAS à un repas le jour de Noël où des personnes volontaires prépareraient et/ou partageraient ce repas avec les participants.

Au vu de l'objectif, nous avons voulu dépasser la simple mise à disposition de nos locaux en nous impliquant bénévolement dans



l'organisation de l'ensemble de la journée.

Bien sûr, le nombre d'enfants et d'adultes était limité en fonction des dimensions de notre salle, mais cette initiative semble avoir rencontré l'adhésion des personnes présentes, heureuses de la rencontre et du délicieux repas, qui nous ont quittés avec nombreux jouets et des colis-cadeaux préparés notamment par les élèves de l'Athénée provincial de La Louvière.



Si de nouvelles actions de solidarité se mettent en place à Morlanwelz, la Maison de la Laïcité ne manquera pas, selon ses possibilités, de s'y associer.

Yvan Nicaise



Vendredi 19 février à 19h30
Conférence-débat
"Mangeons-nous sans risque ?"
par Pierre Cassart,
Docteur en médecine vétérinaire, Directeur
retraité de la communication de l'AFSCA

Hors des nombreuses informations sur les dangers de consommer l'un ou l'autre produit alimentaire afin de protéger notre santé, de nous préserver de l'obésité, de déterminer le régime idéal, de ne pas succomber à la publicité envahissante, nous avons d'autres préoccupations : **Mangeons-nous sans risques ?**

Car il ne suffit pas de connaître les produits alimentaires, faut-il encore que le contrôle de leur qualité et la manière dont ils sont produits, transportés et préparés nous donnent toutes les garanties avant de les consommer.

Les organismes de contrôle ont-ils des moyens suffisants pour faire respecter une réglementation de plus en plus complexe?

Notre pays dispose-t-il de mécanismes de protection efficaces garantissant la qualité des aliments que nous consommons?

Les viandes, légumes et boissons sont-ils contrôlés correctement ?

La traçabilité est-elle efficace face à l'entrée de produits venant "d'ailleurs" ?

Quelle garantie le consommateur a-t-il que l'utilisation des pesticides utilisés actuellement ne nuisent pas à la santé?

Est-il réellement possible de contrôler leur utilisation ?

Les mesures européennes en matière d'exigences sanitaires ne favorisent-elles pas surtout la grande distribution ?

Les décisions européennes en matière d'exigences alimentaires ne défavorisent-elles pas les productions artisanales?

Où commencent et s'arrêtent les pouvoirs de L'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire, en abrégé : l'AFSCA?

Vous aurez devant vous un spécialiste en la matière, M. Pierre Cassart, docteur en médecine vétérinaire, licencié en médecine d'expertise, en hygiène et technologie des denrées alimentaires.

Venez lui poser vos questions et faire part de vos préoccupations, voire vos craintes en matière d'alimentation. Cet épiqueurien y répondra avec une gourmande générosité...

Cette conférence est agrémentée d'une projection.

Yvan Nicaise

Jeudis 4, 18 et 25 février : atelier d'art floral



Cet atelier s'inspirera peut-être de la période carnavalesque pour réaliser de nouveaux montages où chaque participante y mettra sa touche personnelle.

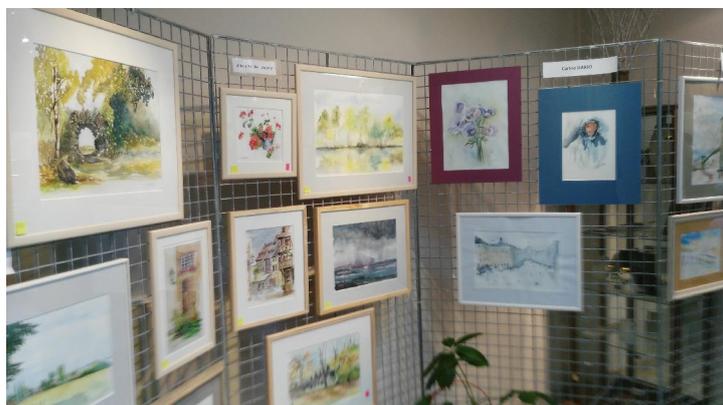
Les deux groupes continueront à se réunir de 10 à 12 h et de 13 à 15h.

N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Dates des prochaines séances : 10 et 24 mars.

Marie-Christine Cuchet

Lundis 1 et 22 février : atelier d'aquarelle



Les participants à l'atelier d'aquarelle ne sont pas prêts d'oublier le succès rencontré lors de leur exposition de l'année 2015.

C'est donc avec la même ardeur et l'envie de développer leur créativité et leur technique qu'ils continuent à se réunir.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30.

La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.

Dates des prochaines séances : 7 et 14 mars.

Anne-Marie André

Samedi 30 avril : notre premier voyage 2016 au Familistère de Guise et au resto "Au Ginkgo d'or"

En 2015, nous vous avons proposé deux voyages qui ont rencontré un vif succès. Le samedi 27 février 2015, à Bruxelles, nous avons visité l'expo "les grottes de Lascaux" suivi d'un repas bruxellois à l'estaminet "La feuille en papier doré". Le samedi 23 mars, nous étions à Liège, à "la cité Miroir" pour l'exposition "l'art dégénéré selon Hitler" rassemblant des peintures exceptionnelles sauvées de la destruction nazie ainsi qu'à la découverte du nouveau parcours audio-visuel "Plus jamais ça", vibrant hommage aux millions de victimes de toutes les barbaries. Le midi, le restaurant de "La cité Miroir" nous avait préparé un excellent repas.

Le samedi 30 avril, nous vous proposons de franchir la frontière et de nous rendre à Guise, dans l'Aisne, au "Familistère de Guise", haut lieu de l'histoire économique et sociale des XIXe et XXe siècles.

Cette visite sera suivie d'un repas "Au Ginkgo d'or" à Gognies-Chaussée, premier restaurant coopératif ouvert à l'initiative de la Fédération européenne des Maisons de la Laïcité (voir le Courrier Laïque n° 137 de septembre 2015).



Prix : 55 € comprenant le voyage en car, la visite guidée du familistère et le repas : Apéro, entrée, plat, dessert, boisson comprise (choix entre 2 entrées et deux plats qui vous seront communiqués début avril).

Enfants jusque 12 ans : 30 €

Inscription dès maintenant car la réservation du car ne sera effective que lorsque nous aurons atteint 36 personnes au minimum.

Réservation : par versement d'un acompte de 20 € ou versement total de 55 €.

Solde au plus tard le 31 mars.

Compte de la Maison de la Laïcité : BE76 0682 1971 1895

Indiquez : nom et nombre de personnes.

Programme de la journée du 30 avril

07h30 : départ

10h00 : arrivée à Guise

10h45 : visite guidée du familistère

12h00 : départ vers Gognies-Chaussée

13h30 : dîner " Au Ginkgo d'or"

Retour prévu à Morlanwelz à 17 h.

Quelques infos sur le familistère de Guise



Étymologiquement, familistère signifie "lieu de réunion des familles".

Un certain nombre d'entre-vous connaît les fameux poêles en fonte et les cheminées GODIN.

Jean-Baptiste André GODIN, (1817-1888) est un industriel et philanthrope français, inspiré par le socialisme utopique et acteur du mouvement associationniste, créateur de la société des poêles en fonte Godin et du

Familistère de Guise, dans le jardin duquel il est enterré.

Godin avait été lui-même simple ouvrier, et avait conservé le souvenir des terribles conditions de vie et de travail des salariés de l'industrie – constatées notamment au cours d'un Tour de France qu'il effectua, aux côtés d'un compagnon, entre 1835 et 1837. Il entendit par conséquent utiliser sa fortune pour améliorer la vie de ses employés, et proposer ses solutions au problème du paupérisme ouvrier. En 1842, il découvrit par des lectures, les théories de Charles Fourier.

Godin rêvait d'une société idéale qui vit le jour avec la construction du « Palais social », véritable Versailles. Edifiée au XIXe siècle à Guise, cette cité urbaine rassemble des logements au confort exceptionnel pour l'époque, des jardins potagers, un théâtre, des écoles, un lavoir piscine et plusieurs pavillons... Tout a été pensé pour que ses habitants ne manquent de rien.

Pour Godin, le familistère permet de créer des « équivalents de richesse » auxquels les ouvriers ne peuvent accéder de manière individuelle, mais qui leur

sont accessibles quand ils sont mis en commun en remplaçant « par des institutions communes, les services que le riche retire de la domesticité. » L'idée maîtresse de Godin était l'association du capital et du travail. Il fonda en 1880, une association, le « Familistère » et transforma son entreprise en coopérative de production, les bénéficiaires finançant écoles, caisses de secours, etc. Le familistère a conservé son état initial et a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 4 juillet 1991 et son ancien jardin, d'une inscription en 1991. :

Depuis 2010, il accueille un musée, classé musée de France, comportant une collection exceptionnelle de poêles et cheminées Godin.

Quelques particularités du restaurant "Le Ginkgo d'Or"



Ce restaurant coopératif, agréé entreprise solidaire, participe à l'économie circulaire et durable.

L'objectif de l'économie circulaire est de produire des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières, et des sources d'énergies non renouvelables.



Ce restaurant est engagé dans une démarche de développement durable en se fournissant en électricité à Enercoop, seul fournisseur d'électricité coopératif à s'approvisionner directement et à 100% auprès de producteurs d'énergie renouvelable : solaire, éolienne, hydraulique et biogaz.



Les plats, fortement enracinés dans le terroir de l'Avesnois, sont conçus avec des produits frais provenant de producteurs situés à 150 kms maximum à la ronde.

N'hésitez pas à consulter son site : www.ginkgodor.fr

Yvan Nicaise

La démocratie n'est pas optionnelle

Rejoignez l'appel à l' Union européenne

L'initiative citoyenne européenne*

"Wake up Europe! Act4democracy" est en route

Le Centre d'Action Laïque soutient cette initiative citoyenne.

"En face du gouvernement autoritaire d'extrême droite dirigé par Viktor Orbán en Hongrie depuis 2010, nous demandons à l'Union européenne (UE) d'agir avec fermeté et de défendre les valeurs démocratiques du projet européen".

Une pétition a été lancée par sept citoyens européens soucieux de dénoncer les violations répétées des droits de l'homme par le gouvernement de Viktor Orbán mais aussi l'insuffisance de la réponse européenne pour protéger les valeurs démocratiques qui fondent le projet européen : respect de la dignité humaine, de la liberté, de la démocratie, de l'égalité, de l'État de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme, y compris ceux des minorités.

Depuis son arrivée au pouvoir en 2010, le gouvernement de Viktor Orbán a en effet multiplié les mesures ultra-nationalistes, antidémocratiques, xénophobes et contraires aux principes fondateurs de l'Union Européenne. La criminalisation inacceptable, par le gouvernement hongrois, des migrants et bientôt de ceux qui leur viennent en aide ainsi que ses déclarations sur une possible réintroduction de la peine de mort ont été condamnés tant par les députés européens que par le Conseil de l'Europe.

"Wake up Europe! Act4democracy" souhaite aller au-delà de la dénonciation et demande à la Commission européenne de lancer la procédure prévue à l'article 7 du Traité de Lisbonne et de saisir le Conseil. Cet article permet de constater l'existence d'une violation grave et persistante par un État membre des valeurs démocratiques visées à l'article 2 du Traité et d'enclencher la mise en place de sanctions à l'égard de cet État, en ce comprise la suspension de son droit de vote au Conseil.

"Wake up Europe!" dispose à présent d'un an pour recueillir au moins un million de signatures.

Pendant les quelques semaines nécessaires à la mise en place du système officiel de collecte en ligne, l'initiative appelle tous les citoyens et organisations

souhaitant apporter leur soutien à écrire à sign@act4democracy.eu et à visiter le site: www.act4democracy.eu.

Que permet l'initiative citoyenne européenne (ICE)

* L'Initiative citoyenne européenne (ICE) est un mécanisme introduit par le Traité de Lisbonne pour permettre à des citoyens d'inviter la Commission européenne à poser un acte juridique. Pour être valide, une ICE doit être introduite par un comité d'au moins 7 personnes issues de 7 États membres différents. Elle doit ensuite récolter au moins un million de signatures dans l'année de son introduction. La première condition est désormais remplie. Il appartient aux citoyens soucieux de préserver les valeurs démocratiques qui fondent l'UE d'agir en apportant leur soutien à **"Wake up Europe!"**.

Source : Centre d'Action Laïque

A vos agendas

EN MARS

Jeudi 17 mars à 20h : Ciné-débat "TIMBUKTU" de Abderrhamane Sissako

Lundi 21 mars

- 12h30 : repas des "Lundis du Préau"

- 14h15 : Exposé "Un vignoble à Mont -Sainte Aldegonde" par Patrick Vanderbrugen

EN AVRIL

Lundi 18 avril

- 12h30 : repas des "Lundis du Préau"

- 14h15 : Moment musical

Dimanche 24 avril à 17h : Récital de la chorale "Chœur à cœur" de Souvret

Jeudi 28 avril à 20h : Ciné-débat "SELMA" de Ava Du Vernay

Samedi 30 avril : Voyage au Familistère de Guise et dîner au restaurant "Au Gingko d'Or".

***La Maison de la Laïcité de Morlanwelz ?
Toujours des activités à mini-prix !***

Repas du dimanche 28 février
Comme chaque année:
Soutenons la Fête de la Jeunesse
Laïque du Centre

Menu

Apéritif maison (offert)



Potage exotique

*Roti de dindonneau à la mandarine
et sa garniture*

Assiette française

Crêpe surprise

Café



Participation : 25 € (moins de 12 ans : 12 €)
Et toujours nos vins et boissons à prix modérés.

Date ULTIME de réservation : mercredi 24 février inclus
moyennant confirmation par paiement en nos locaux ou par
virement au compte n° BE76 0682 1971 1895
de l' ASBL Maison de la Laïcité - Morlanwelz
Mentionner " nom et nombre de personnes"